

LE DEVOIR.com

Mulcair souhaite généraliser l'usage des compteurs d'eau

LOUIS-GILLES FRANCOEUR , JEANNE CORRIVEAU

Édition du vendredi 10 octobre 2003

Mots clés :

Le ministre québécois de l'Environnement, Thomas Mulcair, estime que la métropole est désormais prête pour une politique de facturation de l'eau, basée sur l'usage généralisé de compteurs mais d'abord chez les usagers industriels, commerciaux et institutionnels, les «ICI», en raison de l'ampleur de leur consommation et des abus permanents qu'on peut y trouver en matière de climatisation et de réfrigération.

C'est en ces termes que le ministre Mulcair a réagi, hier, à l'enquête du Devoir sur les pratiques des citoyens, entreprises et institutions qui piratent présentement des milliards de litres d'eau potable pour rafraîchir leurs locaux ou faire fonctionner leurs réfrigérateurs aux frais des autres contribuables.

Le ministre n'avait jamais entendu parler de ces pratiques abusives. Mais il a dit qu'il n'en revenait pas d'apprendre qu'un seul petit tuyau d'un demi-pouce (12 mm), raccordé à un réfrigérateur ou à un climatiseur, pouvait consommer annuellement 26 millions de litres d'eau ou l'équivalent de 370 piscines hors terre de huit mètres de diamètre!

«C'est certainement une manière d'expliquer l'incroyable dépense d'eau qui se fait à Montréal et dont on arrivait mal à comprendre jusqu'ici toutes les causes», dit-il.

Mais Thomas Mulcair ne croit pas qu'il faille poursuivre les études pendant des années pour savoir qui est responsable de ceci ou de cela. Il est plutôt partisan d'investir l'argent disponible dans des solutions concrètes, comme des compteurs d'eau, qui ont réglé les abus ailleurs et donné aux gestionnaires de réseau des données fiables, tout en augmentant l'équité sociale par une tarification basée sur la consommation de chacun.

«On ne peut pas avoir une politique nationale de l'eau sans compteurs pour régler les problèmes d'abus et d'équité, dit-il. Votre enquête le démontre plus clairement que jamais. En vertu de quel principe d'équité un couple à la retraite paierait-il la même facture d'eau que celui qui a une piscine, deux voitures à laver, de grandes pelouses à arroser, sans oublier son trottoir? Il faut certes commencer par les plus gros consommateurs, les ICI, et à Montréal parce que c'est là que se concentre l'essentiel du problème. Dans ce domaine, j'ai l'appui très net du maire Tremblay et de son responsable de l'eau, M. De Sousa.»

Le ministre ajoute que les gens ont tort de penser que rejeter de l'eau potable est une activité inoffensive. Cette eau, note-t-il, contient du chlore, et la totalité de ce chlore, qui s'infiltre ultimement dans l'environnement, fait l'objet de vives préoccupations chez les ministres canadiens de l'Environnement. Les milieux naturels sont si saturés de chlore que le Québec, par exemple, a interdit son usage pour la désinfection des rejets des usines d'épuration, forçant les villes à utiliser des méthodes plus coûteuses.

D'autre part, à Montréal, le directeur de la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, André Aubin, a confirmé lui aussi que, «si l'eau était facturée plus chère, cela réduirait les abus comme ceux mis en évidence par votre journal, des abus qu'on connaît mais que nous n'avons pu attaquer systématiquement, car la priorité va, question de ressources, à la réparation des bris sur notre réseau de 12 000 km de conduites d'aqueduc et d'égout, aux déficiences des équipements et au rétablissement du service. Mais, pour les abus en matière de climatisation, nous, on n'a absolument pas été surpris», dit-il.

Malgré l'appui que le ministre dit avoir de la part des élus montréalais au sujet de l'installation de compteurs d'eau dans les établissements industriels, commerciaux et institutionnels, l'administration municipale refuse de confirmer si c'est la voie qu'elle choisira.

06/08/2009

Mulcair souhaite généraliser l'usag...

tirer. Les compteurs ne constituent pas, selon lui, le choix incontournable. «Si c'était si incontournable, pourquoi cela n'a pas été fait par le passé?», demande-t-il, en évoquant l'existence de trois modes de tarification sur l'île de Montréal.

D'ici à ce que le comité exécutif tranche la question, rien ne permet de croire que la Ville sera en mesure de contrôler le piratage de l'eau qui sévit dans certains commerces, restaurants ou édifices à bureaux. «On ne peut pas commencer à frapper à toutes les portes sur l'île de Montréal avec une armée d'inspecteurs pour vérifier si le règlement est respecté. Je n'ai pas une armée qui va faire ça, explique M. DeSousa. Si des cas sont soumis à notre attention, on va sûrement y donner suite et, dans ce contexte, on va appliquer le règlement en place.»

L'administration municipale connaissait l'existence de ce problème de piratage d'eau, reconnaît le maire Gérald Tremblay, qui dit ne pas avoir été surpris en lisant l'article du Devoir hier. La gestion de l'eau constitue une priorité pour son administration et le temps est venu de garantir une meilleure équité, notamment dans le secteur non commercial, affirme-t-il. Si rien n'a encore été fait pour contrer efficacement l'utilisation illégale de l'eau potable, ajoute-t-il, c'est parce que cet aspect ne pouvait être dissocié des dossiers de la modernisation du réseau d'aqueducs et de la conformité aux normes des usines de traitement de l'eau actuellement.

Alan DeSousa ne partage visiblement pas l'avis du ministre Mulcair, lorsque celui-ci affirme qu'il est temps de faire des gestes concrets plutôt que de continuer à réaliser des études. «On n'a pas de baguette magique et on ne peut pas changer les choses du jour au lendemain, dit-il. La Ville cherche notamment à connaître avec plus de précision les habitudes de consommation d'eau de l'ensemble des Montréalais et elle désire comparer ces données d'un arrondissement à l'autre, mais la question de la tarification, espère-t-il, sera incluse dans le budget de la Ville pour 2004.

Vos réactions

[De l'eau pour tous](#) - par ()

Le vendredi 10 octobre 2003 06:00

Réagissez à ce texte

Pour ajouter un commentaire,
identifiez vous :

adresse électronique

[an error occurred while processing th